

❖ Subside pour manifestations scientifiques avec 40% d'oratrices

Principe du subside

- ❖ En moyenne, le nombre d'oratrices invitées à des manifestations scientifiques est nettement inférieur à la proportion de chercheuses actives dans le domaine de l'événement.
- ❖ Ainsi, les femmes ont souvent moins d'opportunités de présenter leurs résultats de recherche, d'accroître leur réseau professionnel et donc de trouver des sources de financement.
- ❖ Des événements incluant un nombre d'oratrices plus importants qu'actuellement présenteraient une image plus fidèle de la composition de la communauté scientifique tout en présentant des «role models» pour la relève féminine.
- ❖ Dans le but d'encourager l'augmentation du nombre d'oratrices principales des manifestations scientifiques de la FBM et du CHUV/Unisanté, le Décanat a mis en place une directive qui entre en vigueur le 1er janvier 2016. Cette dernière donne la possibilité aux départements FBM et services du CHUV/Unisanté d'obtenir un subside pour l'organisation d'événements scientifiques avec un minimum de 40% d'oratrices.